

Lange, Carolin et Schmutz, Thomas (2021). **Recherches de provenance dans les musées I**. Biens spoliés à l'époque du national-socialisme. Principes et introduction à la pratique. Normes et standards de l'AMS. Zürich : Association des musées suisse, 12 pages.

Brizon, Claire (2022). **Recherches de provenance dans les musées II**. Collections liées aux contextes coloniaux. Notions de base et introduction à la pratique. Normes et standards de l'AMS. Zürich : Association des musées suisses, 16 pages.

Introduction

La Dr. Carolin Lange, historienne et spécialisée en littérature allemande, est depuis 2016, directrice du projet de recherche de provenance conduit par l'Office d'Etat pour les musées non étatiques en Bavière. Membre de plusieurs associations de recherche de provenance depuis 2016, elle est l'auteure de différentes monographies sur la dictature nationale-socialiste et sur la perception de l'Holocauste dans la sphère privée.

Le Dr. Thomas Schmutz, historien de l'art et commissaire d'exposition, a rédigé sa thèse de doctorat à l'Université de Neuchâtel, où il s'occupe par la suite de la gestion des collections et rédige diverses publications. Il est actuellement professeur titulaire à l'Université de Neuchâtel. En juin 2018, ces deux auteurs fondent le bureau Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl. Ils rédigent « Recherches de provenance dans les musées I » en 2021.

La Dr. Claire Brizon, historienne de l'art et muséologue, est actuellement chargée de recherche sur les collections d'ethnographie au MCAH à Lausanne. Auteure de plusieurs publications sur les collections coloniales, elle est vice-présidente de l'Association suisse de recherche en provenance depuis 2020, date de sa création. Elle coordonne l'écriture de la brochure « Recherches de provenance dans les musées II », paru en 2022, qui a été rédigée par un collectif d'auteurs.

Développement

Première partie : synthèse de l'ouvrage

La brochure « Recherches de provenance dans les musées I » s'articule en 4 parties visuellement bien séparées. La première partie est constituée de 3 chapitres. Le premier chapitre définit en quoi consiste la recherche de provenance dans les musées, sa fonction et son objectif. Cette brochure sert de guide aux musées de taille petite à moyenne en présentant les principes et les questions essentielles ayant trait aux œuvres d'art spoliées par les nazis. Le deuxième chapitre présente les acteurs de la recherche de provenance qui sont les musées, le marché de l'art et l'association suisse de recherche de provenance. Un premier encadré fournit une liste de bases de données importantes sur les œuvres d'art spoliées à l'époque du national-socialisme pour lancer une recherche. Un deuxième encadré indique que les recherches de tels biens s'appuient sur les « Principes de la Conférence de Washington applicables aux œuvres d'art confisquées par les nazis » (appelés « Principes de Washington »), dont la Suisse a fait partie des Etats signataires en 1998. Le pays affirme sa volonté de trouver une « solution juste et équitable » avec les descendants des anciens propriétaires. La notion de « bien en fuite », introduite au cours de la Commission Bergier et opposée aux « biens spoliés », est expliquée. Le troisième chapitre met en évidence que tous les types et toutes les tailles de musées sont concernés, car le régime nazi a volé toutes sortes d'objets.

La deuxième partie présente un premier diagramme avec les étapes successives de la recherche. Les résultats sont classés dans 4 catégories. Pour les cas problématiques, un deuxième diagramme indique les étapes pour poursuivre les recherches afin de déterminer la personne anciennement propriétaire.

La troisième partie présente les principes de la recherche de provenance où il est important de présenter « de manière uniforme et standardisée » les résultats obtenus. Une liste de caractéristiques de l'objet doit être établie (Anamnèse de l'objet) et des sources historiques à consulter sont fournies à savoir : les archives internes, externes en Suisse, externes à l'étranger (surtout en Allemagne), la bibliographie et les ressources en ligne et les recherches généalogiques.

La dernière partie présente 6 études de cas menées par des musées suisses ou allemand. Ces études de cas se concentrent sur l'étape décisive de la recherche qui a permis de déterminer son origine ou qui donne des indices de spoliation éventuelle par les nazis. Pour chaque cas, l'étape décisive est différente (ex : catalogue manuscrit du collectionneur, base de données généalogiques ou étiquette sur le cadre...).

La brochure « Recherches de provenance dans les musées II » s'articule en 3 parties. La première est divisée en différents chapitres dont le premier introduit en quoi consiste la recherche de provenance en contextes coloniaux. Un deuxième chapitre tente de définir « les collections coloniales ». Le troisième chapitre explique la décolonisation des pratiques muséales notamment en analysant de manière critique l'acquisition de leurs collections et en rendant les informations de recherche de provenance transparentes.

Le chapitre 4 illustre le contexte de la Suisse qui, n'ayant jamais été un Etat colonial, possède malgré tout des collections coloniales dans ses institutions. Le chapitre 5 aborde les lois, accords et directives éthiques. Il n'y a pas de réglementation pour les biens issus de contextes coloniaux. Cependant, la convention de l'UNESCO de 1970, mise en œuvre en Suisse en 2005 par la loi sur le transfert des biens culturels (LTBC), doit être prise en compte. Le code de Déontologie de l'ICOM sert de référence aux professionnels des musées. Les contextes d'acquisition pouvant être variés, la recherche de provenance doit avant tout cerner le contexte historique de l'acquisition. En cas de comportement non éthique il est alors nécessaire de trouver des solutions adaptées avec les communautés sources. Un encadré définit le « retour » ou la « restitution » qui peuvent être une forme de réparation. Le chapitre 6 évoque les diverses étapes de recherche qui se font en parallèle : étudier les objets, regrouper les sources, collecter la mémoire orale de personnes en charge de l'inventaire ou en contact étroit avec la collection. Le chapitre suivant explique le partage et la collaboration avec les communautés sources : après l'analyse des données, il faut mener une réflexion afin de penser l'avenir de la collection collaborativement. Le prochain chapitre met en avant l'importance de l'accessibilité physique et numérique aux collections coloniales pour établir des relations équitables entre les institutions dépositaires et les communautés sources. Un encadré définit et différencie les notions de « communautés sources », « peuples autochtones » et « ayants droit ». Ces groupes « doivent être intégrés le plus tôt possible dans la recherche de provenance ».

La deuxième partie présente la recherche de provenance en pratique. Elle explique comment identifier les biens qui doivent faire l'objet d'une recherche de provenance en priorité en se basant sur une origine géographique non européenne, une date de collecte/acquisition située entre le 15^e et le 20^e siècle et un/e donateur/trice dont les professions, les noms de famille ou les réseaux sont liés au colonialisme. Le bien en lui-même doit être observé pour relever les éléments caractéristiques. Des indications sur les documents à consulter sont fournies, comme les sources internes, externes et les principaux lieux de ressources. Une liste de personnes de contact à consulter et de réseaux à impliquer sont également donnés.

La troisième partie présente 9 exemples suisses. Les 3 premiers proposent des solutions pour établir la provenance (ex : créer un inventaire systématique et normé). Les 3 suivants illustrent comment corechercher la provenance (ex : collaboration avec une communauté source). Les 3 derniers confrontent la provenance (ex : contextualisation des collections zoologiques).

Deuxième partie : analyse personnelle

Ces deux brochures de l'AMS se distinguent par leur mise en page particulière qui les rend très accessibles et apporte une lecture dynamique. Une première partie introductive fournit les principes clés et les définitions. La partie pratique est présentée de manière bien lisible sous forme de diagrammes qui indiquent les étapes successives et citent les caractéristiques à relever et les différentes sources à consulter. Il s'agit d'un véritable guide pratique où les informations sont faciles à trouver. Les études de cas variés permettent de donner un grand nombre d'exemples et de mettre en évidence différents cas de figures qui peuvent survenir.

Conclusion

La recherche de provenance est un nouveau secteur d'activité dans les musées. Bien que le sujet ait déjà été traité dans différents ouvrages, ces deux brochures font preuve de nouveauté : elles servent de guide pratique et de boîte à outils réalisés par des auteurs expérimentés dans le domaine. Les musées qui souhaitent entreprendre des projets de recherches de provenance disposent maintenant de véritables procédures et de plusieurs pistes de réflexion. La présentation brève et concise des différents principes fait la force de ces articles et les rend percutants. Ils sont agréables à lire, remplis de renseignements utiles. Les auteurs vont droit au but, ne perdant ainsi pas les collaborateurs des musées qui gardent l'essentiel sous les yeux.

Ces brochures présentent l'état actuel de la recherche de provenance au niveau suisse et des cas pratiques suisses, et un cas allemand. Nous ne pouvons qu'espérer qu'elles serviront de guide pour de nombreux projets suisses mais également au niveau mondial, et que de nombreux retours d'expériences se feront ces prochaines années.

Il n'y a pas de catégorisation existante pour les biens acquis en contextes coloniaux, cependant certains musées en proposent dans leur rapport à l'OFC¹. La suite des études et les retours d'expérience permettront peut-être de créer une classification valide au niveau suisse.

Laure Bapst. Cours de Muséologie ICOM Suisse, 2023-2024

¹ Cours de muséologie ICOM-Suisse / Session 2023-2024 : La recherche de provenance : notions de base, Dr. Claire Brizon